

Communiqué de presse du 13 février 2025

La baisse des effectifs scolaires dans nos écoles doit permettre de réduire le nombre d'enfants par classe et d'améliorer les conditions d'éducation des élèves.

Plusieurs communes de la 2^{ème} circonscription du Doubs sont concernées par des projets de fermeture de classes à la rentrée de septembre 2025.

Certains maires acceptent – non sans regrets – la fermeture d'une classe de leur école en prenant en compte la baisse importante de la démographie scolaire. Je salue cette position.

Ailleurs, des projets de fermeture de classe ne sont pas acceptables. À Chantrains par exemple, la commune fait face à un trou d'air passager et devrait voir son école élémentaire passer de 3 à 2 classes pour seulement 4 ou 5 élèves en moins. À Besançon, les fermetures envisagées concernent quasiment exclusivement des quartiers populaires où les élèves sont loin d'être favorisés.

Dans ces territoires, la baisse des effectifs scolaires doit être l'occasion de réduire le nombre d'enfants par classe au bénéfice des élèves et des professeurs et non servir une politique d'érosion du nombre d'enseignants que les parlementaires de tous bords ont dénoncée !

Avec en moyenne 22,1 élèves par classe en primaire la France est le pays d'Europe avec les plus importants effectifs. En Allemagne c'est 20,9, en Finlande et Italie 18,7 et même 16,6 en Pologne !

Le nombre d'élèves par classe influence les résultats scolaires et la qualité des enseignements. Après le dédoublement en 2018 des classes de CP et CE1 en zone d'éducation prioritaire, les enseignants décrivent un meilleur climat de classe et de meilleures conditions de travail. Cette mesure a également permis de réduire le nombre d'élèves en grande difficulté.

Je souhaite que ces bons résultats nous inspirent et que nous changions nationalement de doctrine en matière de fermeture de classes. Je demande également, dans le cas où la démographie scolaire d'une commune redeviendrait positive, qu'il soit plus simple à l'avenir de rouvrir une classe.

Localement, je demande à ce que le DSDEN du Doubs et le ministère de l'éducation nationale reviennent sur les décisions de fermeture à Chantrains et dans les quartiers populaires de la ville de Besançon.

Dominique Voynet
Députée de la 2^{ème} circonscription du Doubs